

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I - DESIGNATION

SAS HUI EQUISERVICES est un organisme de formation professionnelle OF : 75 6405 27 864, SIRET : 89071440500028, spécialisé dans les métiers cheval. Son siège social est fixé au 2 impasses du Gabas – 64160 SAINT LAURENT BRETAGNE.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de HUI EQUISERVICES. Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de HUI EQUISERVICES et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

II - OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par SAS HUI EQUISERVICES. Pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

III - Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Article 1 : Tous les prix sont indiqués en euros et TTC.

Article 2 : Le règlement du prix de la formation devra être effectué en totalité à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte par virement. En cas de non-règlement, le client ne sera pas présenté à l'autorité de validation des diplômes. En effet, cette étape ne se réalise que quand l'ensemble des conditions sont remplies (dont le paiement).

Article 3 : la SAS HUI EQUISERVICES définira les modalités de paiement avec le client.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. La SAS HUI EQUISERVICES aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à la SAS HUI EQUISERVICES... En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à la SAS HUI EQUISERVICES. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par SAS HUI EQUISERVICES au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à la SAS HUI EQUISERVICES au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, la SAS HUI EQUISERVICES se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Dernière mise à jour du document le 29/8/2022

IV - Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module (ou toute formation) commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par la SAS HUI EQUISERVICES (sans remboursement). Le client bénéficiera d'un avoir, valable 1 an, à la date de sa délivrance. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de SAS HUI EQUISERVICES distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à SAS HUI EQUISERVICES. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, SAS HUI EQUISERVICES se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit : Si l'annulation intervient plus de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation

Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation.

V - Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée.

VI - Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, par la Fédération Française d'Equitation lors de l'habilitation. Les inscriptions sont prises en compte jusqu'à la date limite d'inscription (inscrite sur les dossiers d'inscription). L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription.

Le nombre de stagiaires est déterminé lors des tests de sélections, dans la limite des règles fixées par l'autorité compétente.

La SAS HUI EQUISERVICES peut alors proposer au Stagiaire non sélectionné de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, la SAS HUI EQUISERVICES se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

VII - Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par mail sur demande par la SAS HUI EQUISERVICES au Client. A l'issue de la formation, la SAS HUI EQUISERVICES remet une attestation de formation au Stagiaire.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, la SAS HUI EQUISERVICES lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

VIII - Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, La SAS HUI EQUISERVICES est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

La SAS HUI EQUISERVICES ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à SAS HUI EQUISERVICES, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de la SAS HUI EQUISERVICES.

IX - Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par la SAS HUI EQUISERVICES pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de SAS HUI EQUISERVICES. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

X - Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

XI - Confidentialité et communication

La SAS HUI EQUISERVICES, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SAS HUI EQUISERVICES au Client.

SAS HUI EQUISERVICES s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par SAS HUI EQUISERVICES comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise SAS HUI EQUISERVICES à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

XII - Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de SAS HUI EQUISERVICES.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, SAS HUI EQUISERVICES conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, la SAS HUI EQUISERVICES s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations s'il n'avait pas l'autorisation expresse du stagiaire.

XIII - Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et la SAS HUI EQUISERVICES à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Pau seront seuls compétents pour régler le litige.

RECEPSE CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Je soussigné (Nom) : (Prénom) :

Stagiaire en formation professionnelle :

Par la présente je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la formation et m'engage à le respecter.

Bon pour accord, signature